

ACTIONS SOCIALES MULTIPLES : QUEL SENS ?

DE LA RUE À LA PRESSE

Par Christine Mahy, Secrétaire Générale du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté,
et Jean Blairon, directeur de l'asbl RTA

La semaine du 23 au 28 mai a été le théâtre de nombreuses actions sociales : grève des gardiens de prison, grève à la SNCB, manifestation syndicale nationale en front commun, annonce d'une grève de la magistrature... Elle a aussi fait connaître à l'opinion publique des débats qui concernent le travail social et la situation des personnes dont le droit au travail est violé par notre société pourtant si riche et qui n'ont d'autre solution, à un moment donné, que de recourir à une protection sociale : l'extension de l'obligation qui leur sera faite d'élaborer un « PIIS »¹ et la perspective de l'introduction d'un « service à la collectivité » révoltent les acteurs et les institutions de « l'action sociale », les CPAS. La multiplicité des actions et des fronts qu'elles concernent (entreprises, services publics, associations de secteurs très différents) pose des questions de sens ; celles-ci manifestent de façon éclatante que la lutte sociale et politique passe aujourd'hui par une **guerre du sens**, dont l'arène privilégiée est le champ médiatique.

Nos missions d'éducation permanente nous enjoignent dès lors, au-delà de notre présence dans la rue aux côtés des syndicats lors de la manifestation du 24 mai, de participer à cette « lutte cognitive », pour reprendre les termes de Pierre Bourdieu, en essayant d'identifier les questions de sens qui sont posées à tous les citoyens dans nos démocraties, que Luc Boltanski qualifie de « capitalistes-démocratiques ».

Nous avons choisi pour ce faire d'observer de manière critique les prises de position qui ont pu s'exprimer à propos de ces actions, en nous donnant un terrain d'observation doté d'une unité de lieu et de temps : la livraison du journal *Le Soir* du vendredi 27 mai.

Nous examinerons comment y sont interprétées diverses « manifestations » au sens large : mobilisation du 24, grève qualifiée de « sauvage » à la SNCB, carte blanche contre l'extension du PIIS par exemple. Nous avons noté immédiatement qu'elles portent sur un enjeu commun : les conditions dans lesquelles la concertation (sociale ou politique) doit se dérouler pour éviter que les acteurs directement concernés ne soient « écoutés mais pas entendus », voire « reçus avec empressement pour mieux être éconduits »².

UN CURIEUX ÉDITO

L'édition du 27 mai propose en page un éditorial (« L'édito ») signé par Bernard Demonty ; le titre parodique donne le ton : « Toi aussi, fais grève au finish » ; nous imaginons qu'il ne s'adresse pas à ses lecteurs pour qu'ils boycottent l'achat du journal.

Les arguments de l'éditorial sont les suivants - nous reprenons les formulations de l'auteur quasi à l'identique.

1 Voir à ce sujet www.intermag.be/lien-champ-politique/560-cpas-majorite-federale-et-mensonges-d-etat

2 Le modèle « recevoir pour mieux éconduire » a été formidablement mis en scène par... Molière, dans la pièce « Dom Juan ou le Festin de pierre » (acte IV, scène 3) ; Molière expose comment Dom Juan reçoit un créancier, Monsieur Dimanche, pour mieux lui opposer une fin de non recevoir : le traiter comme un égal pour mieux le dominer.

- Le caractère incessant des actions est nuisible.
- Le coût social de ces démonstrations de force est élevé.
- La sympathie de la population pour ces actions est déclinante.
- Elles sont nuisibles à la cohésion du pays.
- Le mouvement « au finish » est caricatural et se nuit à lui-même.
- Le redressement d'un pays est l'affaire de tous et ce n'est qu'ensemble que le défi sera relevé.

Même si l'auteur reconnaît timidement la montée d'une critique contre un système perçu comme sourd et intangible, il affirme « bien malin qui pourrait résumer l'objet de ce chaos annoncé ».

Comme souvent lorsqu'un édito « à charge » est ainsi commis, la lecture des faits proposée par le même journal, le même jour, infirme plus d'un argument.

Par exemple, à propos de la « sympathie déclinante de la population », l'organisation représentative des étudiants francophones (FEF), que la grève imprévue de la SNCB touche directement, « pointe le fait que « *HR Rail ait pris de nouvelles mesures en sachant qu'elles provoqueraient la colère des travailleurs* ». On peut dès lors se demander qui a pris qui en otage... La FEF « assure aussi activer ses relais pour que les jeunes « *ne soient pas pénalisés et encourage la solidarité entre étudiants* ». Nous ne doutons pas que les étudiants pourront aussi compter sur la solidarité des professeurs d'université : cette profession de service public bénéficie encore heureusement d'une liberté quasi totale par rapport à l'usage de son temps, qu'il convient de protéger, comme leur indépendance en matière de recherche ; ils auront sans doute à cœur d'en faire un usage solidaire par rapport aux autres services publics.

Deuxième exemple : « les actions menées sont nuisibles à la cohésion du pays » (elles donneraient des arguments aux visées séparatistes). Les auteurs de la carte blanche³ qui s'opposent à « l'outil positif de réinsertion » imaginé par le Ministre Borsus en relais de propositions flamandes, le « service à la collectivité » évoqué ci-dessus, rappellent qu'il n'y a de cohésion politique que s'il y a cohésion sociale réelle :

« N'y a-t-il pas aujourd'hui rupture du contrat social ? Le contrat social, cher à Rousseau, repose sur un pacte garantissant l'égalité et la liberté entre tous les citoyens. Pour nous, cela commence par l'obligation de l'Etat de respecter, protéger, et réaliser l'article 23 de la Constitution, créer des emplois, financer la dignité humaine. Ceci sonne à nouveau comme une invitation. Le rêve peut devenir réalité. A bon entendeur, salut. »

Les mêmes affirment que « La justice ne peut pas se défendre comme « le droit du plus fort ». Or, la conditionnalité toujours plus grande de l'accès au minimum vital est questionnante au regard du laisser-faire opérant en matière d'évasion des richesses. »

Ce rappel met quelque peu en perspective l'affirmation de l'édito selon laquelle « le redressement du pays est l'affaire de tous » ; les hasards de la mise en pages placent en page 23, juste en face de cette carte blanche, un article qui traite des « 3,4 millions d'euros détournés au CPAS de Tournai ».

Douloureux rappel – un de plus, ils sont nombreux, quasi permanents - de la thèse de Luc Boltanski à propos du nouveau rapport à la règle des « responsables » :

« Ce que savent, dans leur intimité, les « responsables », c'est que celui qui se contente de suivre les règles sans les contourner, les adapter ou les modifier, n'aboutit à rien. (...) Mais ce savoir d'initié ne peut être rendu public. Car se poserait alors (...) la question de savoir (...) pourquoi certains, le plus grand nombre, doivent considérer les règles comme quasiment sacrées, les respecter, sous peine de sanctions, et cela bien qu'elles soient constamment modifiées (...), tandis que d'autres peuvent au contraire les ajuster au gré d'intérêts qu'il est toujours loisible de présenter, lorsque des « responsables » ayant été un peu loin se trouvent pris sur le fait, comme

3 L. Vandormael, A. Van der Elst, P. Defeyt, « Services communautaire : pour un rêve éveillé », p. 22.

orientés malgré tout vers le bien commun. »⁴

Ceci ne peut que nous rappeler que « l'affaire de tous » ne touche pas, jusqu'ici, ceux dont la richesse augmente alors que l'appauvrissement du plus grand nombre progresse. La « mobilisation de tous » est des plus asymétrique, tant au niveau quantitatif (bien des revenus échappent à la redistribution) que qualitatif (la mobilisation des privilégiés qui sont aussi des dominants est toujours facultative, tandis que celle des autres relève d'un impérieux devoir).

Quant aux deux premières affirmations de l'édito, selon lesquelles « le caractère incessant des actions est nuisible » et « le coût social de ces démonstrations de force est élevé », il suffirait pour les déconstruire, de comparer les chiffres publiés par l'Office national de sécurité sociale⁵ pour l'année 2014 (très active également en matière d'actions sociales) :

- périodes rémunérées en 2014 (en équivalents temps plein) : 704.142.000 jours ;
- périodes de grève et lock out (périodes assimilées, code C) : 760.297 jours (notons que le troisième trimestre a vu une augmentation notable, due aux mouvements sociaux très importants de fin d'année) ; soit, à peine plus d'un pour mille jours ;
- périodes d'incapacité temporaire de travail résultant d'un accident du travail donnant lieu à réparation (périodes assimilées, code J - il s'agit bien des seuls accidents du travail, à l'exclusion des maladies professionnelles) : 1.530.587 jours, soit un plus de 2 pour mille jours, entraînant un coût social deux fois plus élevé que les grèves. Le « caractère » des accidents de travail n'est pourtant pas qualifié d'« incessant ».

La pression imposée aux travailleurs, leur insuffisante protection est bien plus coûteuse que leurs légitimes réactions.

Et encore : ces chiffres n'intègrent pas totalement, loin s'en faut, les coûts de ce que Pierre Bourdieu a qualifié de « violence économique » ; le sociologue en appelait ainsi à mettre en relation systématique des « *indices économiques*, concernant aussi bien la politique sociale des entreprises (débauchages, formes d'encadrement, salaires, etc.) que leurs résultats économiques (profits, productivité, etc.) et d'*indices plus typiquement sociaux* (accidents du travail, maladies professionnelles, alcoolisme, consommation de drogue, suicides, délinquance, crimes, viols, etc.) pour « poser la question des *coûts sociaux de la violence économique* »⁶.

Il faudrait d'ailleurs ajouter à ce tableau du malheur et de la misère les coûts sociaux engendrés par la privation de travail et notamment tous ceux qui sont supportés par les victimes elles-mêmes.

Quant à la critique du caractère « au finish », elle fait confortablement l'impasse sur le caractère « sans fin » des attaques qui sont subies dans tous les secteurs.

Marianne Lerouge, responsable générale de la CSC-Transcom, le rappelle (page 2) :

« On touche à un accord qui remonte à 20 ans. Les cheminots avaient alors accepté une réduction du temps de travail contre une promesse d'embauche compensatoire, et même une réduction de salaire. Au final, l'emploi a baissé, les cheminots ont payé, et la direction veut désormais faire passer en force une mesure que les syndicats avaient encore refusée en décembre. »

4 L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable, A propos de « La production de l'idéologie dominante »*, Paris, Démopolis, 2008, pp. 170-171.

5 Les chiffres sont issus des brochures suivantes : *Périodes rémunérées et rémunérations en 2014* et *Périodes assimilées des travailleurs assujettis à la sécurité sociale pour les quatre trimestres de 2014*, toutes deux en ligne sur le site de l'ONSS, http://www.onssrszls.fgov.be/sites/default/files/binaries/assets/statistics/wages/wages_full_2014_fr.pdf et http://www.onssrszls.fgov.be/sites/default/files/binaries/assets/statistics/wages/RSZBR07_texte_2014_FR.pdf

6 P. Bourdieu, « Le néolibéralisme comme révolution conservatrice », *Interventions, Science sociale et action politique*, Marseille, Agone, p. 355.

Mais c'est l'affirmation « bien malin qui pourrait résumer l'objet de ce chaos annoncé » qui nous paraît, de toutes, la plus contestable.

L'auteur coiffe ainsi le « chaos » engendré par les actions de grève d'un sens chaotique qui les décrédibilise, ainsi que leurs acteurs.

L'effort de réflexivité qui sous-tend le travail d'éducation permanente permet au contraire, nous semble-t-il, de percevoir dans la diversité des conflits **l'unité d'un sens et d'un enjeu collectif**.

Nous allons essayer de le démontrer, en nous appuyant sur l'ensemble des textes dont *Le Soir* s'est fait le relais ce vendredi 27 mai 2016, en tentant de dépasser le caractère purement factuel de ce qui y est relaté.

DES OBJETS DE LUTTE AU FOND TRÈS CONVERGENTS

La violence économique et sociale dont ce gouvernement se fait le relais et l'acteur constitue un système qui comporte au moins quatre composantes indissociablement liées (et qui se renforcent à chacun de leurs « progrès »). Nous les décrivons comme suit en les illustrant à chaque fois par des faits relatés dans l'édition du 27 mai.

L'exploitation doit redevenir sans limites, l'engagement public pour l'égalité doit diminuer ou s'effacer

Dans les entreprises marchandes, c'est le cas des flexi-jobs (page 18 de l'édition). Les trois syndicats attaquent la loi qui les instaure devant la cour constitutionnelle : « Les travailleurs bénéficiant de flexi-jobs sont discriminés par rapport à d'autres travailleurs dans l'horeca puisqu'ils sont préjudiciés tant au niveau du droit du travail qu'au niveau du droit en matière de sécurité sociale (un salaire inférieur et surtout des prestations de sécurité sociale inférieures, pas d'affichage des horaires cinq jours à l'avance, 360 heures sur base annuelle sans sursalaire...).

Comment ne pas voir la similitude avec le service communautaire que le Ministre veut lier à la preuve que doit faire tout bénéficiaire d'un revenu d'insertion qu'il est disponible au travail (page 6 de l'édition) ?

La FEWASC (Fédération wallonne des assistants sociaux) l'exprime ainsi : « *le scénario du pire : affirmer, comme dit le projet, que la disposition à travailler peut être rencontrée par l'acceptation d'un service communautaire [bénévole, n.d.a.] revient à banaliser l'absence d'emplois et institutionnaliser une forme de servage moderne.* ».

L'article évoque aussi que cette loi permettra de sanctionner les bénéficiaires d'un revenu d'insertion (pertes de droits) et de détruire l'emploi ; P. Defeyt, cité, avance « *On risque de voir des communes hésiter à engager du personnel parce que des usagers du CPAS se chargeront bénévolement du travail.* »

Dans les services publics, comme à la SNCB, l'exploitation sans limites devient maintenant la condition du maintien du statut public !

Le Ministre Bellot rappelle que la très libérale Commission européenne n'acceptera, en 2023, que la SNCB « *conserve sa mission de service public dans le réseau intérieur* » qu'à la condition que l'opérateur historique prouve « *l'amélioration des critères de performance* » (page 4 de l'édition).

Or un cheminot gréviste remarque (page 2 de l'édition) « *depuis 1996, notre productivité a augmenté de 30 % et la direction veut encore 20 % de plus.* ». C'est la même recette que dans l'horeca, par exemple la non rémunération des heures supplémentaires : « *Moi, j'ai accumulé 109 jours de congé en heures supplémentaires parce qu'on manquait de personnel, réagit un autre cheminot. Avec le système que la SNCB veut mettre en place, je vais perdre 700 euros. Rien que ça. Tout ça pour permettre au gouvernement et à la direction de faire des économies...* ».

Tout collectif doit être atomisé (pour mieux asseoir la domination)

Les actions sociales et grèves que connaît la France ont notamment pour cible une disposition qui prévoit « l'inversion de la hiérarchie des normes. En l'état, le projet prévoit de faire primer les accords

d'entreprises sur les accords de branche. » (page 14 de l'édition).

C'est-à-dire de faire primer la concertation locale sur la concertation globale. Il n'est pas besoin, nous l'espérons, de rappeler que c'est une des raisons qui ont poussé les syndicats et les associations qui les ont rejoints à manifester contre la loi Peeters.

Mais observons que c'est le même fonctionnement qui est poursuivi par la loi qui veut rendre le PIIS obligatoire pour tout bénéficiaire d'un revenu d'insertion, en liant la disposition au travail et l'acceptation « sur base volontaire » (sic) d'un service communautaire. C'est désormais au niveau des communes (et non plus de l'Etat Fédéral) que sera « évalué » le droit à une protection sociale, en référence à la preuve que devra apporter l'ayant-droit de la dite « disponibilité ».

En page 6 de l'édition du 27 mai, la position du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté est en effet rappelée : le Réseau dénonce « le risque de « pratiques arbitraires et discrétionnaires » dans le chef de certains CPAS. »

Même analyse, à un niveau complémentaire, par les signataires de la carte blanche publiée en page 22 : « Les personnes (ainsi) exclues pourraient bénéficier de l'aide sociale du CPAS, financée sur fonds propres, en lieu et place du revenu d'intégration, financé partiellement par l'autorité fédérale. Est-ce le projet ? Faire des économies en reportant la charge sur les pouvoirs locaux ? »

L'attaque doit être aussi culturelle, l'opposant doit être délégitimé en tant qu'acteur

Ainsi des « bénéficiaires » de l'aide des CPAS, considérés comme des « glandeurs » (page 6) : « Le texte est adopté par le Conseil des Ministres et pose un regard particulier : 1. Sur les personnes aidées qui seraient passives et irresponsables. Mais comment imaginer que ces personnes ne veulent pas vivre en autonomie. » (carte blanche, page 22).

L'attaque sur les syndicats wallons porte aussi, on l'a déjà vu, sur leur prétendue irresponsabilité. La page 5 pose une question en titre « Pourquoi les wallons partent-ils si facilement en grève ? », même si les réponses apportées par les deux politologues interrogés ne correspondent pas vraiment à ce titre...

Les incidents qui peuvent accompagner une manifestation sont évidemment des plus utiles à ce niveau, surtout lorsqu'ils peuvent être abondamment relayés par des images, comme l'agression contre le commissaire de police Vandersmissen, évoquée en page 19 par ce titre étalé en gros caractères « La haine de la police, signe des temps ? ».

Le sociologue Bruno Frère relativise toutefois cette interprétation, en bien plus petits caractères, il est vrai : « En refusant de distinguer des violences à connotation politique d'autres formes de violence, on criminalise la contestation. (...) En France, on a tenté de criminaliser les Nuits debout. C'est de la censure. Le monopole de la violence de l'Etat s'exerce parfois de manière abusive. »

Le « looping » peut être pratiqué sans vergogne

Le sociologue Erving Goffman, on s'en souvient, s'est fait l'observateur et le théoricien des procédés par lesquels une institution totale peut détruire la culture de ses « bénéficiaires ». Un de ceux-ci, redoutable, est le « looping ». Il s'agit somme toute de se servir du moyen de défense utilisé par le dominé pour justifier un redoublement de la domination que l'on lui impose.

Ainsi de la requalification des régressions sociales imposées aux travailleurs en « modernisation ».

Le Ministre Bellot : « Je pense que tout le monde n'a pas encore pris conscience de ce qui attend l'opérateur historique à partir de 2023. Pour ça, il faut moderniser l'approche. Et 2023, dans les chemins de fer, c'est demain. Je suis pour les services publics, mais je suis pour des services publics modernes et modernisés. »

La résistance des syndicats à la Nième attaque dont sont victimes les cheminots est facilement requalifiée en « preuve » de la nécessité de la « modernisation ».

Le déni peut aussi être utilisé. La circulaire qui a « mis le feu aux poudres » et qui ajoute, à un moment très opportun, une régression à toutes les autres, comme nous l'avons vu, devient comme inexistante tout à coup ; on parle « d'une difficulté de la mise en œuvre d'une disposition prise dans un accord social dont l'encre est à peine sèche. » (page 4). Le Ministre Borsus pratique de même pour réfuter

les critiques par rapport à son projet de loi « *Ce n'est pas ce qui est écrit dans le texte du projet.* » (page 6), osant même affirmer « *Ce service communautaire est mis en place sur base volontaire et n'est pas lié à l'obtention d'un travail rémunéré (sic). Il n'a d'autre intention que de mettre en place un outil adapté de réinsertion susceptible d'aider les gens à sortir de l'aide sociale, en retrouvant confiance en eux, en entrant en contact avec un milieu professionnel dans lequel ils seraient un jour susceptibles de postuler (resic).* »

Luc Maréchal, président MR du CPAS de Spa va encore plus loin : « *L'aide sociale est liée à la solidarité et dès lors, à la disponibilité du bénéficiaire du revenu de l'intégration au marché de l'emploi.* » (page 6).

On ne peut mieux retourner le sens des choses, en faisant du bénéficiaire qui sera sanctionné un coupable de... manque de solidarité. Au fond, ne cherche-t-on pas qu'à faire le bien des gens ? Le même : « *Il faut leur donner la capacité de retrouver leur dignité, un rythme social, en brisant leur image d'assistés* » - y compris en les privant de toute ressource ?

Dans le même sens, l'appel incessant aux « efforts de tous » (le ministre Bellot, page 4 : « *Si on a une volonté de trouver l'élan pour l'autonomie de la Wallonie, tout le monde doit y contribuer, y compris les organisations syndicales* ») qui fait superbement l'impasse sur le fait que la contribution de tous... n'est rappelée qu'à certains, toujours les mêmes, relève d'une violence symbolique destructrice.

Le sommet est atteint lorsque le premier Ministre qualifie les arguments qui sont opposés aux politiques convergentes de son gouvernement de... désinformation (page 5) : « *Au nom de la majorité, je voudrais dire qu'il est lassant d'entendre tout le temps la même désinformation.* » Et d'inviter, sans rire, dans le contexte de tous ces passages en force pratiqués par les ministres de son gouvernement, les partenaires sociaux à « *venir à nos côtés autour de la table, pour que l'on cesse cette désinformation, pour que l'on respecte qu'il y a un gouvernement avec une majorité qui décide d'aller de l'avant et de concrétiser un certain nombre de réformes.* »⁷ (page 5 de l'édition).

Et si l'on rappelle, avec Dave Sinardet (même page, en face) que ce gouvernement « démocratiquement élu » est en fait un « arrangement » pris après des élections certes démocratiquement organisées, mais dans une configuration où « *Pour la première fois, on a un gouvernement fédéral qui ne représente, à peu près, que 25% des voix francophones, soit 20 sièges sur 63 à la Chambre* », sera-t-on taxé de « *faire des effets de manche de gauchistes* » (Luc Maréchal, page 6) ?

Et serons-nous obligés de rappeler ces paroles de Jean-Roger Caussimon, dans sa chanson bien ancienne déjà, « Le gauchisme à la mode » :

*« Je fais du « gauchisme à la mode »
Oui, j'ai lu « ça » dans un journal...
C'est offensant quoique banal
Pourtant quelle a-droite méthode...
(...)*

*Je fais du gauchisme à la mode
Et l'on me dit « manipulé »
Et l'on croit pouvoir révéler
A quel parti je m'inféode...
Allons, Messieurs soyons sérieux
Tout simplement j'ouvre les yeux
Je suis témoin de mon époque »*

⁷ Pour continuer à évoquer Molière, on peut dire que le séducteur Charles Michel dit ainsi à Monsieur Dimanche qui vient lui demander des comptes et qu'il a réduit au silence : « Venez quand vous voulez, vous êtes ici chez vous. ».

CONCLUSION

A parcourir ainsi une unité de publication, soit l'édition du journal *Le Soir* du 27 mai 2016, on peut voir que les nombreuses actions sociales qui se mènent aujourd'hui convergent, au-delà de leur diversité, vers des objets communs :

- faire cesser l'exploitation sans limites ;
- promouvoir la défense collective des droits, au niveau le plus élevé ;
- défendre leur légitimité d'acteurs ;
- résister aux « loopings » destructeurs.

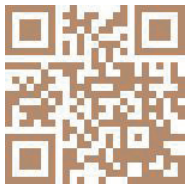
Ces objets communs aux travailleurs des entreprises marchandes, aux agents des services publics, aux bénéficiaires de l'action sociale en demande d'un véritable droit au travail, sont masqués par une offensive vive et forte, qui vise à décrédibiliser la critique.

La « modernisation » et la « réforme » masquent dans tous les secteurs (marchand, public, associatif) des attaques sociales incessantes qui tendent à se renforcer l'une l'autre, dans une violence sociale sans précédent.

Pour les contrer, le seul espoir nous paraît résider dans une convergence des luttes : de la conscience de la communauté des objets, il faut passer à la convergence des acteurs, décloisonner, dépasser les clivages, construire des alliances stabilisées, renforcées et développées.

La présence des syndicats à la manifestation organisée par le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté contre l'extension du PIIS le 25 avril (page 6 de l'édition) et la présence du Réseau et d'autres associations à la manifestation du 24 mai sont des pas dans la bonne direction.

Mais c'est de la capacité de tous à décrypter systématiquement la présence des enjeux communs aux uns et aux autres et à faire vivre les convergences qui en découlent que dépend entre autres la capacité du mouvement à gagner en force et en crédibilité.



Pour citer cette analyse

Christine Mahy, Secrétaire Générale du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté et Jean Blairon, directeur de l'asbl RTA, « Actions sociales multiples : quel sens ? De la rue à la presse », *Intermag.be*, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, mai 2016, URL: www.intermag.be/568.